

# MASTER EN ENSEIGNEMENT

## SECTION 5 (agrégation)

erg

2025-2026

## Le master en enseignement section 5 en arts plastiques, visuels et de l'espace est organisé en collaboration avec l'ESA Saint-Luc Bruxelles et en codiplômation avec l'ULB.

- ❑ Cette formation en **60 crédits** (1 an) forme prioritairement de futur.es enseignant.es en arts plastiques pour intervenir en :
  - enseignement secondaire (4e, 5e et 6e secondaire)
  - ESAHR (enseignement secondaire artistique à horaire réduit), ouvert à tous les publics, à partir de 5 ans
- ❑ Les cours se donnent en horaire décalé (soirées et samedis matins) pour permettre de combiner la formation avec des activités professionnelles. Ils s'organisent au sein des trois écoles (Saint-Luc, Erg et ULB). En revanche, les stages organisés dans l'enseignement obligatoire s'organisent en journée.
- ❑ Centré sur les pratiques artistiques contemporaines, l'interdisciplinarité et la recherche, ce cursus s'adresse aux étudiant.es porteur.euses d'une licence ou d'un master en arts plastiques, visuels et de l'espace ou à ceux qui sont inscrit.es dans un master de l'enseignement supérieur artistique de type long.

- ❑ Construire une pédagogie de l'art, concevoir un programme de cours artistiques, organiser un atelier nous oblige à nous placer chaque fois en situation de questionnement et à remettre constamment en cause nos connaissances, avec l'objectif délibéré d'être en phase avec la recherche et la création contemporaine, l'interdisciplinarité et les nouvelles technologies, sous peine d'enseigner un savoir sclérosé et inadapté aux exigences de notre époque.
- ❑ La pratique pluridisciplinaire, spécifique à l'enseignement du type long, trouve chez l'étudiant.e qui choisit cette spécialisation son prolongement naturel. Il peut, par un ensemble de cours théoriques, de séminaires, de préparations et de stages sur le terrain, poursuivre sa recherche et son travail personnel en transposant ce questionnement sur le terrain de l'enseignement.
  
- ❑ Coordinatrice : Wendy Toussaint Liebermann
- ❑ Pour modalités d'inscription : [patrizia.tripoli@erg.be](mailto:patrizia.tripoli@erg.be)

# MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTION 5 – 60 crédits

Modalités d'inscription erg 2025-2026

Attention  
cette formation s'adresse aux étudiant.e.s de l'erg ayant obtenu:  
un Master en arts plastiques, visuels et de l'espace ou aux étudiants inscrits en Master de l'Enseignement supérieur  
artistique de type long

**Rentrée : jeudi 18 septembre 2025, de 17h à 20h30, ESA Saint-Luc,  
Place Louis Morichar, 30, 1060 Saint-Gilles.**

**Les cours se donnent tous les jours de la semaine, de 18h à 21h, ainsi que certains samedis au matin (de 9h30 à 12h30)**

Le Master en Enseignement section 5 est : **co-organisé par deux écoles** : L'erg, située rue du Page 87 – 1050 Ixelles et l'ESA Saint-Luc Bruxelles, située place Louis Morichar 30 – 1060 Saint-Gilles **et en codiplomation avec l'ULB**

Cette organisation particulière nécessite une clarification des rôles de chacun afin d'éviter tout problème de communication.

Dans quelle école dois-je m'inscrire ?

Il n'y a aucune obligation en ce qui concerne le choix de l'école de référence. Différents critères peuvent entrer en jeu. Cependant, pour des raisons logistiques, nous conseillons la répartition suivante :

- **erg** : étudiant.e.s et ancien.ne.s étudiant.e.s de l'erg (diplômés de l'erg).

Personne de référence : Mme Patrizia Tripoli (inscriptions) : [patrizia.tripoli@erg.be](mailto:patrizia.tripoli@erg.be)

- **ESA Saint-Luc Bruxelles** : ancien.ne.s étudiant.e.s de l'ESA Saint-Luc et tout autre étudiant.e possédant une Licence ou un Master en Arts plastiques, visuels et de l'espace.

Personne de référence : Mme Anne-Bénédicte Philippart, [ab@stluc-esa-bxl.org](mailto:ab@stluc-esa-bxl.org)

## Documents pour l'inscription à l'erg

- ❑ votre carte d'identité valide
- ❑ **580 €** (droits d'inscription)
- ❑ Si travail :
  - ❑ justifier toutes les activités depuis l'obtention du diplôme de Master à l'erg
- ❑ Si études après le Master à l'erg
  - ❑ Relevé de note
  - ❑ Attestation non solde

Direction pédagogique

Wendy Toussaint Liebermann – ERG, rue du Page 87 – 1050 Bruxelles

Tél : 02/538 98 29 - [wendy.t.liebermann@erg.be](mailto:wendy.t.liebermann@erg.be)

Cécile Dujardin – ESA Saint Luc, 30 place Morichar – 1060 Bruxelles

Tél : 02/533 08 88 - [c.dujardin@stluc-esa-bxl.org](mailto:c.dujardin@stluc-esa-bxl.org)